

Dates : 16/09/2020 Nombre d'heures : 2h00 Lieu : formation en distanciel		Responsable pédagogique : PASQUIER Marie
Contexte	<p>Le Comité Régional Sports pour Tous Occitanie programme chaque année des formations (CQP ALS, FPC) répondant aux besoins exprimés par les animateurs, par les employeurs et selon les perspectives de développement régional.</p> <p>Vous êtes employeur et souhaitez que le(s) salarié(s) de votre structure monte(nt) en compétences en suivant une formation, vous pouvez alors bénéficier d'une prise en charge financière auprès de l'OPCA de la branche sport (AFDAS).</p> <p>Ce module vous permettra de mieux appréhender les différents dispositifs de financement et de connaître la procédure pour en faire la demande.</p>	
Public et Prérequis	<p>Dirigeants élus bénévoles Animateurs salariés</p>	
Objectifs du module	<p>Connaître le cadre général de la formation professionnelle et les obligations de l'employeur Appréhender les différents dispositifs de financement Connaître les modalités d'accès au service internet de demande de financement AFDAS</p>	
Programme	<p>La formation professionnelle : principes généraux Les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle Les différents dispositifs de financement d'une formation La procédure de demande d'un financement auprès de l'AFDAS</p>	
Méthodes pédagogiques	<p>Apports théoriques Témoignages et échanges de pratiques</p>	
Nombre de personnes	<p>6 personnes minimum - 12 personnes maximum</p>	
Horaires	<p>De 18h à 20h</p>	
Intervenantes	<p>PASQUIER Marie (secrétaire administrative de formation) – GHARSA Christine (secrétaire comptable et RH)</p>	
Evaluation Accompagnement	<p>Attestation de suivi du module Accompagnement personnalisé à une demande de prise en charge suite à ce module</p>	
Tarif	<p>Gratuit</p>	
Date limite d'inscription	<p>10/09/2020</p>	
Contacts	<p>Pôle Administratif : Marie PASQUIER - 04 67 82 16 79 / 06 14 86 20 50 - formationoccitanie@sportspourtous.org Responsable Pédagogique : idem</p>	